

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
CHARPENNES TONKIN

**PROJET SOCIAL
ET
FAMILLES**

SYNTHÈSE
2022-2026

Notre socle de référence

Les valeurs fondatrices qui guident l'action des centres sociaux

L'action du Centre Social prend appui sur des valeurs qui sont affirmées dans la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres Sociaux depuis leurs origines.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres Sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les missions des centres sociaux

La circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) N°2012-13 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale contribue à réaffirmer les missions des centres sociaux :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

« *L'objectif global des centres sociaux est de **rompre l'isolement** des habitants d'un territoire, de **prévenir et réduire les exclusions**, de **renforcer les solidarités** entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant **d'être acteurs** et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire* ».

Par ailleurs, **des missions complémentaires** sont identifiées :

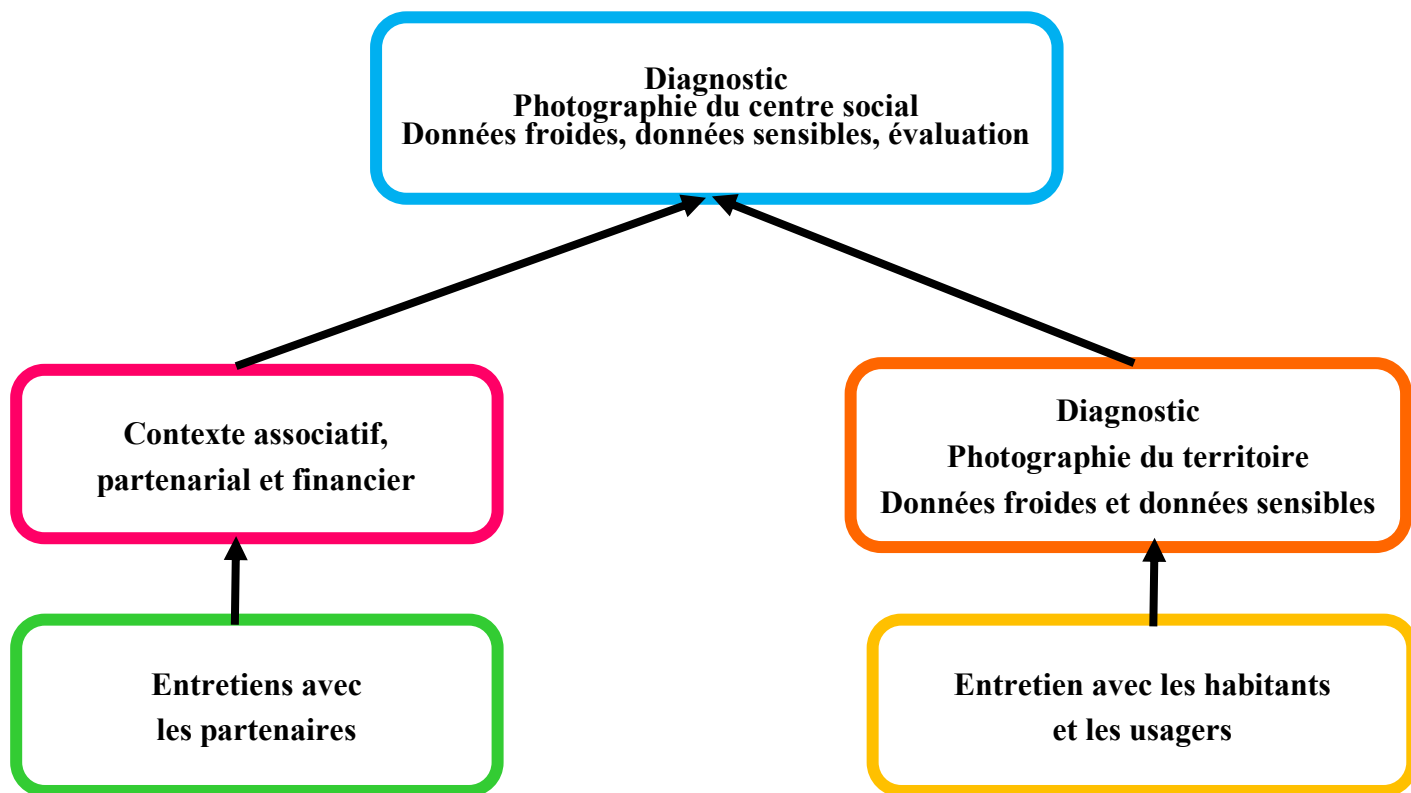
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propre à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social, et expérimental.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

La mise en place d'un « **projet familles** », intégré au projet d'animation globale du Centre Social, vise également à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif avec comme caractéristiques :

Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire :

- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Schéma de la méthode utilisée pour l'élaboration des projets social et familles



Une photographie du territoire :

Données statistiques en rapport avec

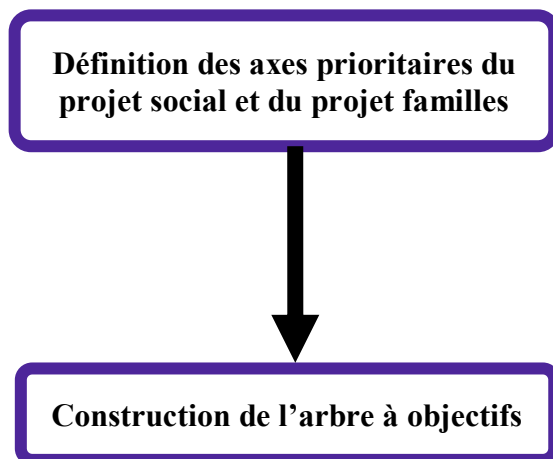
- Les données concernant Villeurbanne et
- Les territoires d'intervention du Centre Social.
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.

*A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux du territoire et les prioriser.
(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)*

Une photographie des centres sociaux :

- Statistiques internes (le public accueilli).
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.
- Les éléments d'auto-évaluation.

A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux des centres sociaux et les prioriser.
(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)



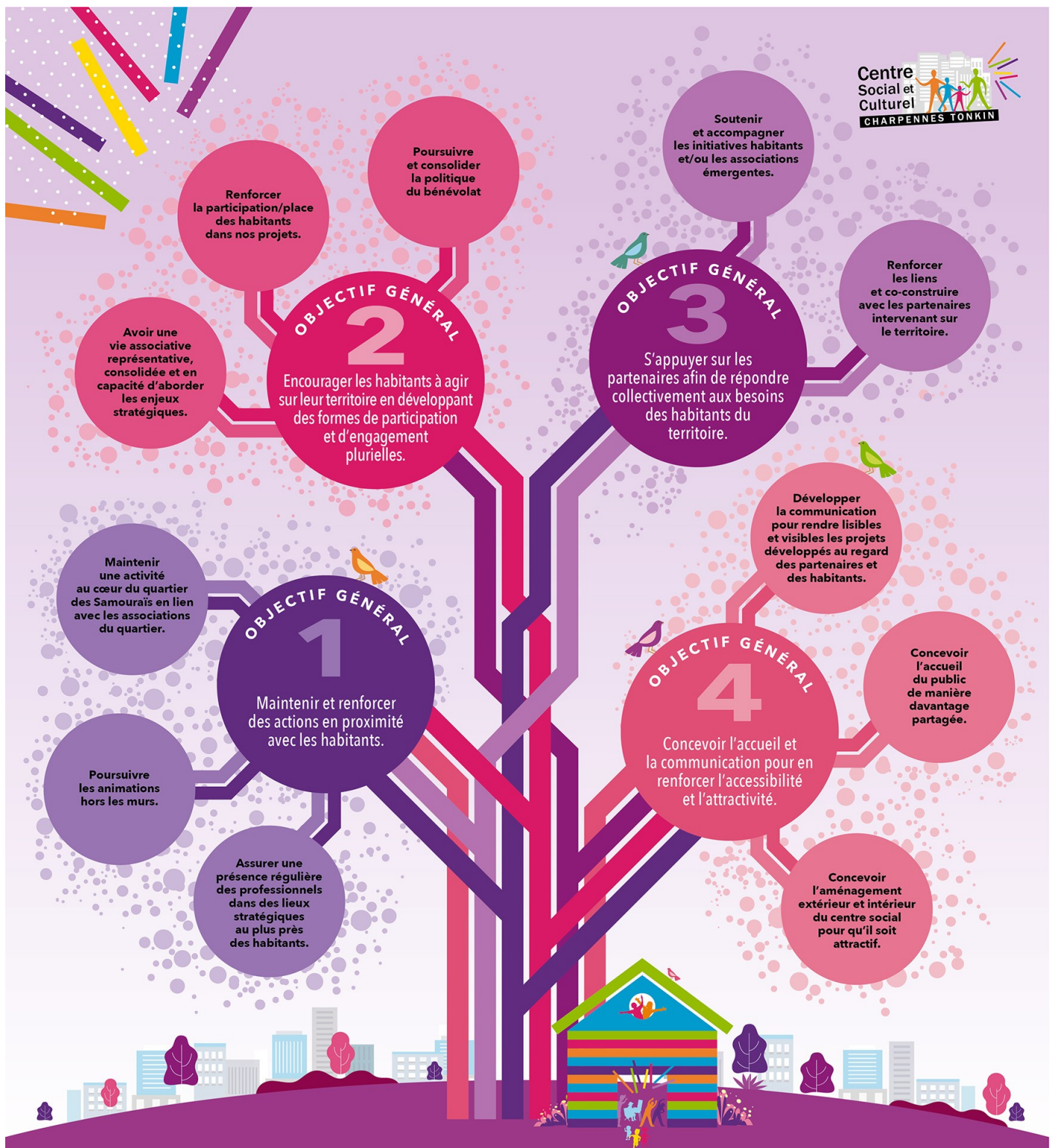
Axes et objectifs retenus pour 2022-2026



AXE 1

Le renforcement de la cohésion et des solidarités dans un environnement de diversité sociale et culturelle fort

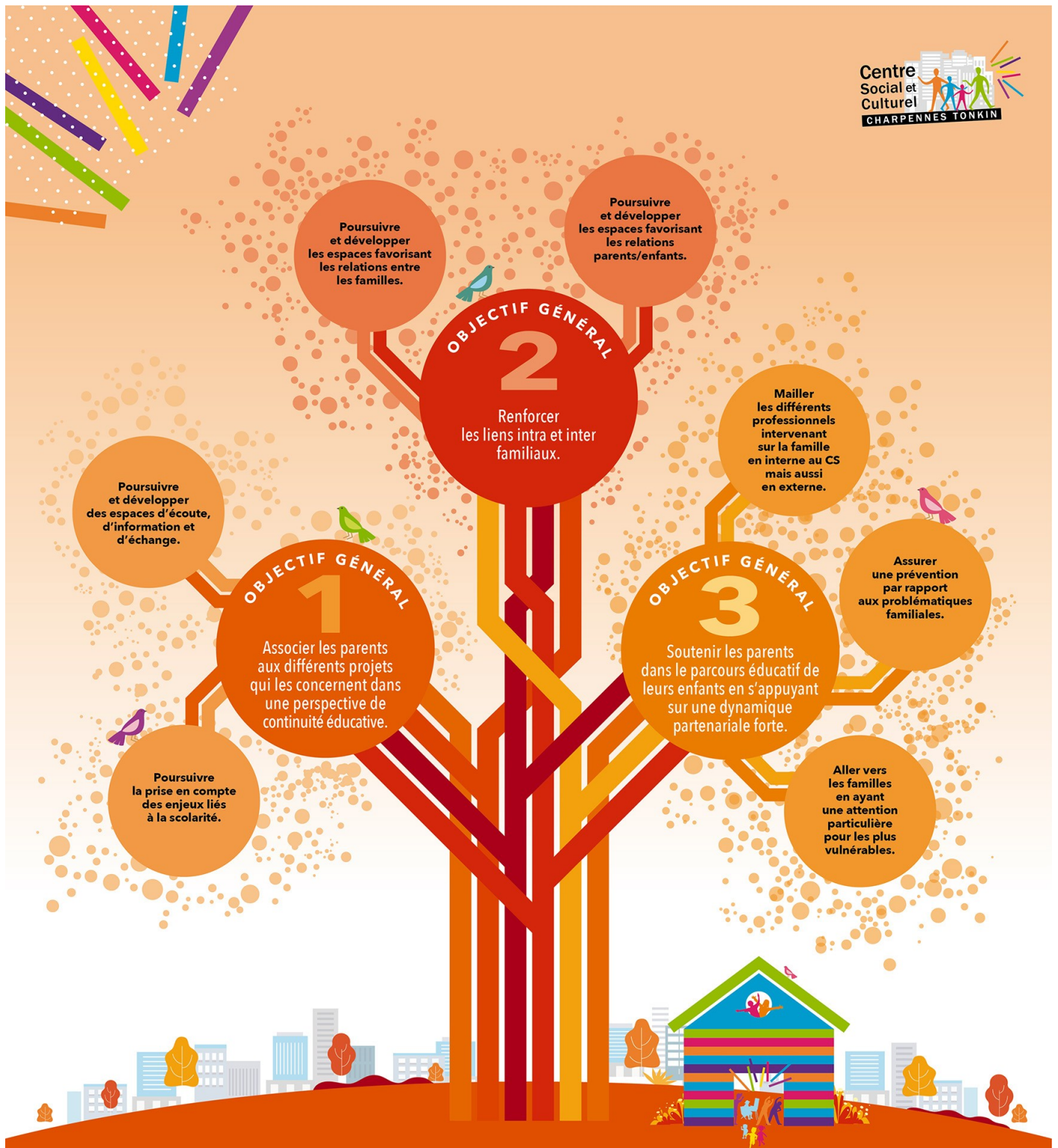
Axes et objectifs retenus pour 2022-2026



AXE 2

Une cohérence d'intervention sur le territoire au service de l'ensemble des habitants Charpennes-Tonkin.

Axes et objectifs retenus pour 2022-2026



AXE 3

LE PROJET FAMILLES
L'accompagnement
et le soutien aux familles

Merci et à très bientôt !

La démarche d'élaboration du projet social et familles du Centre social et culturel Charpenne Tonkin s'est déroulée sur 2021-2022.

Ce furent des moments riches d'échanges collectifs qui ont rassemblé de nombreux acteurs, tous concernés et impliqués à agir sur le territoire Charpenne Tonkin. Habitants, bénévoles, responsables associatifs, professionnels œuvrant sur le territoire et partenaires institutionnels ont eu à cœur de croiser leurs regards pour permettre à ce projet d'aboutir.

- * Merci aux habitants que nous avons interrogés sur les marchés ou les parcs publics,
- * Merci aux adhérents du centre social qui ont été les premiers à être sollicités,
- * Merci aux bénévoles qui nous ont apporté leur point de vue et leur aide,
- * Merci à nos partenaires qui ont répondu présents lors des débats d'enjeux ou des rencontres individuelles,
- * Merci aux membres du conseil d'administration qui ont été régulièrement mis à contribution au cours de cette démarche,
- * Merci aux professionnels qui ont construit ce projet avec beaucoup d'investissement, de mobilisation et une belle énergie positive.

Voici venu maintenant le temps de la mise en œuvre du projet même si, en le construisant, nous avons déjà commencé à faire avancer certains objectifs définis ensemble.

Devant nous s'ouvrent quatre années pendant lesquelles l'équipe, les administrateurs, les bénévoles du centre social vont faire vivre les axes définis dans ce projet tout en ayant la vigilance de l'évaluer de manière régulière .

Une citation d'Euripides, auteur grec, qui résume bien, en une phrase, l'esprit dans lequel nous souhaitons avancer...

« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble ».



*Premier débat d'enjeux (administrateurs, bénévoles, partenaires, financeurs, professionnels...)
6 décembre 2021*



*Second débat d'enjeux,
10 mai 2022*

Le centre social et culturel Charpennes-Tonkin c'est :

- * Une association loi 1901
- * Un conseil d'administration composé de 22 membres
- * 735 adhérents en 2021
- * Une zone de compétence qui concerne 26 123 personnes soit 17,4% de la population de Villeurbanne



- * Une équipe pluridisciplinaire composée de 19 permanents
- * Des animateurs vacataires les mercredis et les vacances scolaires
- * 64 bénévoles investis au sein de la vie associative ou dans les différentes actions menées.
- * Des prestataires sur des métiers spécifiques

- * Un accueil ouvert 5 jours sur 7
- * 2 équipements d'accueil du jeune enfant
- * 1 Lieu d'Accueil Enfants parents (LAEP)
- * 1 accueil de loisirs maternel 3-5 ans
- * 1 accueil de loisirs primaire 6-10 ans
- * 1 accueil de loisirs jeunesse 11-17 ans
- * 1 accueil jeunes 18+
- * Des séjours collectifs
- * 6 groupes d'accompagnement à la scolarité maternels, primaires, collégiens
- * Des animations de proximité jeunesse
- * Des projets jeunesse accompagnés
- * Des débats
- * Des animations de proximité enfants-parents
- * Des manifestations de quartier
- * Des activités de loisirs jeunesse
- * Des activités de loisirs adultes
- * Des ateliers informatiques
- * Des ateliers socio-linguistiques
- * Des animations de sensibilisation au développement durable
- * La Biblichaussette
- * Un accompagnement à la parentalité
- * Une programmation culturelle trimestrielle
- * Une programmation séniors
- * Des soirées jeux en familles
- * Des sorties familiales
- * Des spectacles
- * Une permanence vie quotidienne
- * L'accompagnement de projets d'habitants
- * Un soutien aux associations du quartier

